



COMMUNAUTÉ DE LA
RIVIERA FRANÇAISE

Séance du Conseil du 11 octobre 2022 **Extrait du registre des délibérations**

Délibération n° 160/2022 **Budget DSP assainissement - Décision modificative n°1**

L'an deux mille vingt-deux, le onze octobre à dix-sept heures, le Conseil Communautaire d'Agglomération de la Riviera Française, dûment convoqué le cinq octobre deux mille vingt-deux s'est assemblé dans la salle du conseil communautaire, 16 rue Villarey à MENTON (06500), sous la présidence de M. Yves JUHEL, Président.

M. Sébastien OLHARAN a été nommé Secrétaire de Séance et procède à l'appel.

Etaient présents, pour les différentes communes :

<u>BEAUSOLEIL :</u>	M. Gérard SPINELLI, Mme Cindy GENOVESE (arrive à 17h37 avant le vote de l'affaire n°1), M. Alain DUCRUET, excusé, Mme Eléonore PATERNOTTE, excusée donne pouvoir à Mme Cindy GENOVESE, M. Nicolas SPINELLI, (arrive à 17h10 avant le vote de l'affaire n°1), Mme Danielle LISBONA, excusée donne pouvoir à M. Alain DUCRUET, M. Edouard-Jean CURTET, excusé donne pouvoir à M. Gérard SPINELLI, M. Stéphane MANFREDI
<u>BREIL-sur-ROYA :</u>	M. Sébastien OLHARAN
<u>LA BRIGUE :</u>	M. Daniel ALBERTI
<u>CASTELLAR :</u>	Mme Anne-Marie ARSENTO-CURTI, excusée donne pouvoir à M. Paul COUFFET
<u>CASTILLON :</u>	M. Olivier CHANTREAU
<u>FONTAN :</u>	M. Philippe OUDOT (arrive à 17h31 avant le vote de l'affaire n°1)
<u>GORBIO :</u>	M. Paul COUFFET
<u>MENTON :</u>	M. Yves JUHEL, Mme Stéphanie JACQUOT, Mme Marinella GIARDINA, Mme Elodie ROBERT, excusée, M. Christian TUDES, M. Mathieu MESSINA, (quitte la séance à 19h02 avant le vote de l'affaire n°24), M. Patrice NOVELLI, Mme Sylviane ROYEAU, excusée donne pouvoir à M. Yves JUHEL, M. Jean-Claude ALARCON, (quitte la séance à 18h02 avant le vote de l'affaire n°3), Mme Isabelle ALMONTE excusée donne pouvoir à Mme Marinella GIARDINA, M. Nicolas AMORETTI, excusé donne pouvoir à M. Christian TUDES, Mme Joanna GENOVESE, excusée donne pouvoir à Jean-Claude ALARCON, M. Florent CHAMPION, excusé donne pouvoir à M. Patrice NOVELLI, M. Anthony MALVAULT, excusé, Mme Sandra PAIRE, excusée donne pouvoir à M. Cédric MONTEIRO, M. Cédric MONTEIRO, Mme Martine CASERIO, M. Daniel ALLAVENA, excusé
<u>MOULINET :</u>	M. Guy BONVALLET (quitte la séance à 18h36 avant le vote de l'affaire n°17)
<u>ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN :</u>	M. Patrick CESARI, Mme Solange BERNARD, M. Jean-Louis DEDIEU, Mme Patricia LORENZI, M. Christophe GLASSER, excusé donne pouvoir à Mme Solange BERNARD, Mme Véronique BATONNIER, M. Ghislain POULAIN, M. Guillaume CONTESSE
<u>SAINTE AGNES :</u>	M. Albert FILIPPI
<u>SAORGE :</u>	Mme Brigitte BRESCE
<u>SOSPEL :</u>	M. Jean-Mario LORENZI, Mme Martine FERRERO
<u>TENDE :</u>	M. Jean-Pierre VASSALLO (arrive à 17h22 avant le vote de l'affaire n°1)
<u>LA TURBIE :</u>	M. Jean-Jacques RAFFAELE, Mme Brigitte ALBERTINI, excusée donne pouvoir à M. Jean-Jacques RAFFAELE

Date d'affichage :

20 OCT. 2022

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à Monsieur le Maire
Communauté d'Agglomération de la Riviera Française - 16 rue Villarey
SITE INTERNET : www.riviera-francaise.fr
direction.generale@carf.fr

Accusé de réception en préfecture
1006-240600681-20221011-160-2022-DE
Date de réception : 21/10/2022
Date de réception préfecture : 21/10/2022

Séance du 11 octobre 2022

Délibération n° 160/2022

OBJET : Budget DSP assainissement - Décision modificative n°1

RAPPORTEUR : M. Daniel ALBERTI, Vice-Président

Une décision modificative a pour objectif d'ajuster les prévisions inscrites au budget primitif. Lors de l'élaboration du budget, la CARF prévoit les dépenses et les recettes pour les sections de fonctionnement et d'investissement avec une estimation la plus sincère possible. Et au fur et à mesure de l'exécution, il est possible que certains postes aient été sous-estimés ou surestimés. De plus, des besoins nouveaux peuvent apparaître et nécessitent l'inscription de crédits budgétaires complémentaires.

Dans ce contexte, les conseillers sont appelés à se prononcer sur les modifications suivantes :

DEPENSES D'INVESTISSEMENTS							
N° opération	Libellé	AP/CP de rattachement	Nature / Article	Inscription BP (avec RAR)	Propositions nouvelles	Différence	Justificatif
2018	EXTENSION RESEAU EU ROUTE DE LAGHET	2020/19	21532 - EU	464 581,55 €	179 581,55 €	- 285 000,00 €	Erreur inscription BP
20189	REMPL.EU RUE ST CHARLES MENTON	2021/19	21532 - EU	212 800,00 €	372 800,00 €	+ 160 000,00 €	Contexte urbain
20192	CHEMISAGE RESEAU AV DE VILAINE BEAUSOLEIL	/	21532 - EU	25 000,00 €	0 €	- 25 000,00 €	OP annulée
20240	DEPLACEMENT STEP DE CASTILLON	2022/08	2031 - EU	0 €	150 000,00 €	+ 150 000,00 €	Nouvelle opération
20241	REHABILITATION AV. DE LA PINEDE RCM	/	21532 - EU	0 €	70 000,00 €	+ 70 000,00 €	Nouvelle opération
20242	REPARATION DE RESEAUX EU VALLONS - GORBIO	2022/09	21532 - EU	0 €	30 000,00 €	+ 30 000,00 €	Nouvelle opération
TOTAL MODIFICATIONS						0 €	

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,

Vu l'avis favorable de la commission finances du 26 septembre 2022,

Vu l'avis favorable du Bureau Communautaire du 28 septembre 2022,

Je vous demande de bien vouloir,

ADOPTER la décision modificative n°1, toutes sections confondues, pour le budget DSP assainissement 2022 telle que présente dans la présente délibération,

AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer toute pièce à intervenir.

Le Conseil Communautaire

après en avoir délibéré,

Adopte à l'unanimité

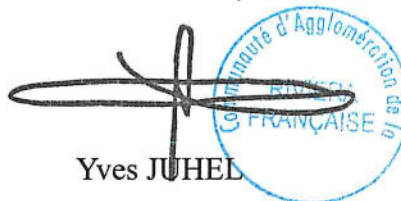
Le secrétaire de séance

A blue ink signature of Sébastien OLHARAN, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke.

Sébastien OLHARAN

Pour extrait conforme,

Le Président,

A black ink signature of Yves JUHEL, featuring a large loop and a horizontal stroke. To the right of the signature is a circular blue stamp that reads "Communauté d'Agglomération de la S. FRANÇAISE".

Yves JUHEL